# Bulletin d'information édité par la Commune de Fontiers-Cabardès



# **Sommaire**

- 2 Le mot du Maire
- 3 Le Conseil Municipal
- 4 Finances-Personnel municipal
- 5 Travaux et aménagements
- **6** Animations-culture-associations
- 7-8 La vie à Fontiers
- 9 Histoire et patrimoine
- 10 Animations de l'été
- 11 Infos pratiques



### LE MOT DU MAIRE

C'est avec une joie sincère que je vous remercie de la confiance que vous m'avez accordée lors des dernières élections, en m'élisant au poste de Maire, pour un premier mandat.

La charge de Maire n'est pas tous les jours facile à assumer, mais je l'exerce volontiers parce que je suis profondément attaché à ce village, qui, depuis mon mariage en 1965 en l'Eglise Saint Clément est devenu le mien.

Ceci étant, c'est du passé, et même si je n'ai pas été élu par Tous, je tiens bien à être **l'Elu de Tous**, mon unique objectif, avec l'aide de mon équipe, reste l'intérêt général.

Tous les conseillers partagent ma volonté d'être à l'écoute de chacun d'entre vous et d'agir au service du village et de ses habitants.

Nos projets vous ont déjà été présentés. Dans un premier temps, lors du vote du budget, afin d'éviter une trop grosse pression fiscale, **le taux des 4 taxes restera inchangé**.

Beaucoup de travaux engagés avant mon élection, sont à réaliser, en premier lieu la mise aux normes du foyer (sanitaires), la réfection de la toiture de la maison de « M. Rodriguez » et la création de sanitaires, car la salle aménagée au rez-de-chaussée sera utilisée pour le périscolaire.

L'achat d'un tracteur et de son équipement s'imposent pour mener à bien le déneigement.

Nous devons rester prudents dans nos réalisations. Les services préfectoraux, nous ont mis en garde suite au dépassement du seuil d'endettement toléré de 10%, sachant qu'actuellement nous sommes au-delà de 12%.

Voilà, en peu de mots je vous ai brossé l'état des lieux et je compte bien, avec mon équipe, mener à bien cette mandature dans la transparence et la démocratie comme nous l' avions annoncé pendant la campagne.

Très amicalement à tous.

### Gilbert PLAGNES

# Le Conseil Municipal en ordre de marche

Les attributions de fonction ont été spécifiées pour chacun des élus.

Lors de la mise en place de l'équipe municipale, Gilbert PLAGNES, élu Maire, a annoncé le choix des adjoints pour le seconder. Lors de la réunion du conseil du 16 avril, les rôles et attributions ont été présentés ainsi que les commissions constituées.

**<u>DÉLÉGATION</u>**: Finances-Impôts-Budget.

CROS-GIRAL Janine 1ère adjointe

**<u>DÉLÉGATION</u>**: Personnel-Travaux en régie.

JIMENEZ Christian 2ème adjoint

**<u>DÉLÉGATION</u>**: Urbanisme-Travaux investissement-Aménagement.

LIMONGY Pascal 3ème adjoint

<u>Conseillers communautaires</u>: PLAGNES Gilbert - CROS-GIRAL Janine

**<u>COMMISSION</u>** : Crèche – Halte – garderie.

Titulaires : DURET Corinne – REBOLA Mireille. Suppléants : RIVALS Florian – CROS-GIRAL Janine. **COMMISSION** : Animation culture et associations.

REBOLA Mireille – RIVALS Florian – DONS Jean-Louis.

**SYNDICAT – FRESQUEL**:

Titulaire: REBOLA Mireille.

Suppléant : MILLET Jean – François

**SIVOM**:

Titulaires: JIMENEZ Christian – GIMENEZ Annie.

Suppléants: CROS - GIRAL Janine - GIRARD Jean-Paul.

**MARCHÉS PUBLICS**:

Titulaires: PLAGNES Gilbert - LIMONGY Pascal - MILLET Jean-François - CROS-GIRAL

Janine.

Suppléants : GIMENEZ Annie – DURET Corinne – DONS Jean Louis.

**APPELS D'OFFRES**:

Titulaires : PLAGNES Gilbert Président – LIMONGY Pascal – JIMENEZ Christian – DONS Jean-

Louis.

Suppléants : GIMENEZ Annie – DURET Corinne – CROS-GIRAL Janine.

**S.S.O.E.M.N**.

Titulaire: PLAGNES Gilbert. Suppléant: LIMONGY Pascal.

**<u>COMMISSION</u>**: Jeunesse et sport.

RIVALS Florian - DURET Corinne.

**SYNDICAT DU LINON**:

PLAGNES Gilbert – JIMENEZ Christian – MILLET Jean- François – REBOLA Mireille – DONS Jean Louis – LIMONGY Pascal.

**SYADEN**:

PLAGNES Gilbert – DONS Jean-Louis.

**CORRESPONDANT TEMPETE:** 

PLAGNES Gilbert - AZEMA Eric.

**CORRESPONDANT DEFENSE:** 

GIRARD Jean- Paul.

**COMMISSION RÉGIE DES TRANSPORTS:** 

PLAGNES Gilbert – Président – LIMONGY Pascal – CROS-GIRAL Janine – DONS Jean-Louis – CHAILA Christophe – PITIE Corinne.

**DÉLÉGUÉE AU COLLÈGE A.COURRIERE** 

**REBOLA Mireille** 

Le Maire, Gilbert PLAGNES, a fixé les lignes directrices de la gouvernance.

En sa qualité de Maire, il honore de nombreux rendez-vous, se rend aux diverses réunions auxquelles il est convié par le Département, la Communauté de Communes, les divers syndicats auxquels nous appartenons.

Il induit, coordonne et contrôle la conformité des tâches attribuées aux 3 adjoints en raison de leurs compétences respectives.

Nicole RUIZ, la secrétaire de mairie, réserve un accueil chaleureux à tous et apporte une aide conséquente à toute l'équipe municipale par ses compétences accompagnées d'une amabilité sans faille.

#### **Finances**

La première adjointe, Janine CROS-GIRAL est en charge des Finances.

Un assainissement drastique des finances publiques est indispensable afin de poursuivre la gestion de la commune sur des bases saines.

En effet il ressort du compte administratif 2013 (équivalent du bilan administratif d'une société) un déficit de **76 970,05 €.** En outre le total du capital restant dû sur les emprunts et ligne de trésorerie s'élève à **840 000€** à ce jour.

En conséquence le Directeur du budget de la Préfecture nous a expressément demandé par écrit de rééquilibrer les comptes lors du vote du budget 2014.

Le budget a été formalisé en étroite collaboration avec Madame Ruiz, la secrétaire de mairie. Des économies substantielles ont été réalisées. Le budget 2013 s'élevait à 1 617 836 €, celui de 2104 s'élève à 1 404 478 €.

De plus un certain nombre de dossiers et contrats sont en cours d'étude et de vérification, certains ont déjà été régularisés.

Madame CROS-GIRAL s'emploie à poursuivre la réduction de la dette en réalisant des économies sur des dépenses inutiles et en renégociant des contrats trop onéreux (mise en concurrence, contact avec d'autres fournisseurs potentiels ect...)

Pour ces différentes raisons Gilbert PLAGNES a fixé une ligne directrice pour une gestion stricte et adaptée de l'argent public.

Il a confié au 2<sup>ème</sup> adjoint, Christian JIMENEZ, la gestion du personnel communal lequel met tout en œuvre pour exécuter les tâches qui lui incombent et faire en sorte que FONTIERS soit un village propre et accueillant.

Celui-ci a également mis en place des formulaires concernant le prêt du matériel communal (entre autre le chapiteau ), le roulement des congés.

Un règlement du foyer municipal vient d'être édité.

#### PERSONNEL COMMUNAL

La nouvelle équipe municipale s'est présentée aux employés communaux le 28 avril, lors d'une réunion.

- Afin d'établir une équité entre le personnel, le conseil municipal a voté l'octroi de la prime annuelle à deux agents titulaires qui à ce jour n'en bénéficiaient pas.

- Une remorque a été achetée pour faciliter le transport du micro-tracteur et de la débroussailleuse tractée sur les différents points de la commune (gain de temps, déplacement du matériel en toute sécurité)
- Un tracteur équipé d'une étrave et d'une saleuse est en cours d'acquisition, afin de procéder au déneigement des voies communales en période hivernale (nouvelles normes en terme de déneigement)
- Les employés communaux ont bouché des trous sur l'ensemble de la voirie communale, ils ont planté des fleurs aux différents coins de la commune. Prochainement ils procèderont à la mise en place de tables de pique- nique et de poubelles sous le Bosquet.

### Travaux et aménagements

Gilbert PLAGNES a également établi un plan de réalisation des travaux indispensables en 2014 et chargé Pascal LIMONGY le 3<sup>ème</sup> adjoint, accompagné de Jean-Louis DONS de la mise en œuvre.

#### **AMENAGEMENT SALLE PÉRISCOLAIRE**

La municipalité précédente a acquis la maison 18 avenue du Bosquet pour aménager une salle périscolaire. Pour pérenniser ce bâtiment et le rendre conforme à sa vocation et le mettre aux normes de sécurité, nous allons réaliser des travaux de réfection de la toiture, la création de sanitaires (WC enfants + WC handicapés), l'accessibilité pour personne à mobilité réduite et la finition des travaux de la salle périscolaire.

#### AMÉNAGEMENT DU FOYER

Le dernier passage de la commission de sécurité « incendie et panique » a donné un avis défavorable au fonctionnement de notre foyer. Afin de le rendre conforme, tant pour l'accueil de nos enfants à la cantine et que pour les animations diverses, nous allons entreprendre des travaux de mises aux normes fixées par la commission. Ceux-ci consisteront à réaliser annuellement le contrôle technique des installations électriques, pour ce faire nous avons choisi la Société DEKRA, qui effectuera également le contrôle de l'ensemble des bâtiments communaux ainsi que l'éclairage public, l'aménagement de sanitaires (WC enfants, WC adultes, WC handicapés) et un placard de rangements.

#### STATION D'EPURATION

La station d'épuration qui traite les effluents de notre Commune ainsi que ceux des Communes de Cuxac-Cabardès et de Caudebronde a fait l'objet d'un transfert de compétence. Celle-ci étant située sur le domaine communal, le Conseil Général de l'Aude l'a donc concédée pour l'euro symbolique. Cependant des travaux de mises aux normes sont indispensables à réaliser pour le bon fonctionnement et la qualité des eaux épurées. Pour réaliser ces travaux dans les meilleurs délais, nous avons lancé un appel d'offres auprès d'entreprises spécialisées en la matière. Ces travaux sont financés à 50% par le Conseil Général, à 25% par l'Etat, les derniers 25% seront répartis entre les Communes raccordées au prorata du nombre d'habitants. L'ensemble représente un coût global de 141 642 €.

#### **VOIRIE COMMUNALE**

La municipalité a réalisé une visite de l'ensemble de la voirie communale. Dans un premier temps nos agents municipaux ont paré au plus pressé, en réalisant des travaux de rebouchage des nids de poule. Dans un deuxième temps nous allons prendre l'appui d'un bureau d'étude qui dressera un dossier de remise en état de viabilité de la voirie en priorisant les urgences. Ce dossier nous permettra d'établir un programme de travaux d'entretien de la voirie pluriannuel. Par ailleurs une mise à jour du classement de

la voirie communale sera réalisée prochainement, pour cela des échanges entre la commune et divers riverains ont été effectués par acte notarié. Il faut savoir que la dotation globale de fonctionnement des communes versée par l'État est en partie calculée sur le nombre de Kms de voiries classées.

#### SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Le carrefour en agglomération formé par la RD 203 rue de la Mairie et l'avenue du Bosquet est dangereux du fait du manque de visibilité. Afin de sécuriser ce carrefour et le passage piéton pour se rendre aux écoles, nous allons installer prochainement un miroir qui permettra d'assurer la visibilité aux usagers sortant de l'avenue du Bosquet et de réduire le stationnement des véhicules aux abords. Afin de parfaire cet aménagement et de ralentir les automobilistes empruntant la route de la Loubatière venant de Laprade, un radar pédagogique signalant la vitesse et « attention école » sera implanté sur cette voie.

#### **BENNE A ENCOMBRANTS**

Le ramassage des encombrants sera prochainement de la compétence de la Communauté de Communes. Nous vous rappelons que ce service est fourni uniquement aux personnes à mobilité réduite, ou n'ayant pas de moyen de transport. Toutefois, si vous avez un objet que vous ne pouvez pas transporter par vos propres moyens, n'hésitez pas à nous contacter. En conséquence la municipalité dans un souci d'économie et d'environnement a décidé de supprimer la benne à encombrants. **Une aire de pique-nique avec table et poubelle sera aménagée**. Désormais nos administrés devront se rendre à la déchetterie de Cuxac-Cabardès. L'accès étant contrôlé, une carte d'accès à retirer à la mairie sera remise à chaque foyer.

#### **CONTAINERS – VERRES - PLASTIQUES - ORDURES**

Dans un souci de nuisances sonores et odorantes pour les riverains, les containers situés à l'angle du chemin du Bois et de la rue de la Pinède quartier Fontiers-Plaisance, seront déplacés au droit du réservoir d'eau potable chemin du Bois. Pour ce faire une aire sera aménagée afin de faciliter et de sécuriser tant le ramassage que le dépôt.

#### **Sur le BOSQUET**

Afin de répondre à une demande générale de nos administrés, la municipalité installera prochainement dans le Bosquet des tables de pique-nique et bancs supplémentaires.

#### **Animations-Culture-Associations**

La commission a le projet de créer une grande association dans un esprit de solidarité et de partage (type foyer rural) qui permet, dans de petites communes comme la nôtre, d'avoir différentes sections aussi petites soient-elles : pétanque, ping-pong, foot, botanique, tennis, lecture, jeux de société, danse..... une activité que vous avez envie de faire connaître, de partager.

Une prochaine réunion publique aura lieu à la fin de l'été où les associations et tous les habitants désireux de s'investir dans la vie associative de Fontiers seront invités.

#### La vie à Fontiers-Cabardès

L'installation de commerces de proximité, artisans, professions libérales (voir page infos pratiques) représentent un atout pour notre commune, permet une vraie vie de village.

De même que l'accueil des enfants dans les deux classes, ainsi qu'une cantine et une garderie, ont favorisé l'installation de nouveaux habitants.



#### Les voisins font connaissance en toute convivialité à Plaisance

A l'initiative de quelques irréductibles, la fête des voisins a pris toute sa signification, en ce samedi 12 juillet, avec l'organisation d'une première, qui, à notre avis devrait être suivie par beaucoup d'autres, comme l'a souligné le Maire du village, Gilbert Plagnes, lors de son allocution.

Se connaître et se reconnaître, tel fût le but de cette journée où une trentaine de personnes, des rues de la Clôte et des Genêts, avaient répondu présent. Tous se sont retrouvés autour d'une "plancha", installée pour l'occasion aux abords des locaux municipaux, en raison de la météo incertaine, et orchestrée de main de maître par un connaisseur "Domi". Bonne humeur, convivialité, les ingrédients étaient ainsi rassemblés.



Nul doute que la journée fût chargée et tout le monde s'est donné rendez-vous pour la prochaine édition, en espérant bien sûr étendre cette manifestation à un plus grand nombre d'habitants de Fontiers.

#### **DIVERS**

#### Fait sportif

Le 15 juin **Jérémy DONS** a été le plus jeune participant du Raid CAP NORE de 100km, la plus grande course de VTT du Languedoc Roussillon.

#### Les Ainés

Un voyage aux Forges de Pyrène (Ariège) est programmé pour le mois de septembre. De plus amples informations seront communiquées prochainement par Madame LACAZE.

#### L'école

Le jeudi 3 juillet a eu lieu la fête de l'école où Madame Céline SALOMON, la directrice (de face au côté de M. le Maire Gilbert PLAGNES), a annoncé, très émue, son départ à la retraite.

Dix-huit années durant, la très discrète directrice de l'école du village s'est fait apprécier par son sourire chaleureux, son efficacité et son professionnalisme, un véritable sacerdoce, qui resteront sans aucun doute dans les souvenirs des nombreux élèves formés tout au long de sa longue carrière.



Nous avons pu assister à un charmant spectacle, empreint de poésie, d'humour et d'espoir préparé par les enseignantes et également Marie-Christine BARON qui s'occupait du périscolaire.

Une tombola a permis à de nombreux gagnants de recevoir des lots intéressants.

A suivi un apéritif préparé par les parents et la municipalité.

Puis les enfants nous ont fait découvrir le jardin potager, projet que Madame Salomon avait à cœur de réaliser et que les petits jardiniers ont mis en place ces dernières années.

Espérons que cet apprentissage, aussi nécessaire au développement des enfants que le calcul ou la lecture, se poursuivra avec la remplaçante de Mme SALOMON, Mme AMEN (qui nous vient de Mazamet) et l'aide, si besoin est, de la municipalité et de parents volontaires.

Bonne retraite à Mme Céline SALOMON.



#### Ce 8 Mai

Le jeudi 8 mai, la population avait été conviée par le Maire et son Conseil Municipal à commémorer le 69<sup>ème</sup> anniversaire de la fin des combats et la capitulation des armées allemandes.

Après la sonnerie aux morts, une minute de silence a été observée.

Mr le Maire a donné lecture du message de Kader Arif Secrétaire d'État aux anciens combattants. La gerbe a été déposée par le premier magistrat Gilbert PLAGNES et Janine CROS-GIRAL 1<sup>ère</sup> Adjointe.

Pour clôturer la cérémonie, la Marseillaise a été chantée par l'assistance, accompagnée en musique par les représentants de la FNACA que nous remercions, ainsi que les Porte-Drapeaux. A noter aussi la présence de Mme JALABERT, Conseillère Générale du Canton à qui nous adressons nos remerciements. Le cortège s'est reformé pour rejoindre le foyer où un vin d'honneur a été servi.

#### **BUS**

Peut-être l'ignorez-vous ....

Tous les mercredis en période scolaire un bus mis en service par le Conseil Général part de Fontiers à 13h10 pour aller à Carcassonne en passant par St Denis.

Retour : départ Carcassonne 18h15 Renseignements Cars Teissier : 04 68 25 85 45

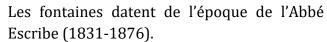
# **Histoire et Patrimoine**

#### Les fontaines de Fontiers-Cabardès (ou Fontiès)

L'origine de Fontiers-Cabardès remonte au 12ème siècle.

En octobre 1203 Eleazar d'Aragon et Sicard de Puylaurens signent un accord et décident de réunir les petits hameaux qui s'étaient formés et de créer un village qu'ils appelleraient *Fontes* ce qui signifie les fontaines, les sources, à cause des nombreuses sources d'eaux vives

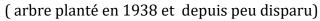
qui s'y trouvaient.



Le « Téron »ou Tauron est un petit ruisseau qui prend sa source au-dessus de Malouziès et alimente la fontaine de *La Samaritaine* et jadis les lavoirs couverts. On a gravé sur ses pierres l'inscription :

« Bois l'eau que répand la Céleste Fontaine. Rappelle-toi Jésus et la Samaritaine » 1871.

Au centre du village la fontaine de l'*Aubépine* 



Sur la route de Carcassonne la fontaine de *Saint-Jean* ou *La Roque* portant un verset évangélique

Sur le mur du Bosquet la *Foun petit.* Et aussi la fontaine du Bosquet.



# Animations de l'été

#### 35 ème RALLYE de la MONTAGNE NOIRE

### 26 juillet à Fontiers

passage au virage de la Loubatière 10h25 -12h30 14h15- 16h 17h54- 19h40

# FONTIERS EN FÊTE

#### Vendredi 1 août

19h 21h Pasta Party

#### Samedi 2 août

# 5ème Triathlon de la Montagne Noire

23h Soirée Disco

#### Dimanche 3 août

Animations diverses

18h-22h

Apéritif et repas FIDEUA

22h

#### Feu d'artifice

22h30

Fiesta bandas

# FESTIVAL GUITARES à TRAVERS CHANTS (L'Eau Vive)

Jeudi 7 août à 21h sur la place

#### **CONVIVENCIA**

Chansons festives de Méditerranée (si intempéries repli à Saissac)

#### **KERMESSE des AINES**

#### Dimanche 10 août

sur le bosquet

Les habitants de Fontiers-Cabardès qui souhaiteraient faire paraître un article dans le prochain bulletin pourront le remettre au secrétariat de mairie ou l'envoyer par courriel. C'est un outil de communication qui permettra à tous de rester en contact et de rendre le village plus vivant. Merci.

# **Informations Pratiques**

**Mairie** 04 68 26 52 61

E-mail: mairie.de-fontiers-cabardes@wanadoo.fr

**La Poste** 04 68 71 52 49 **L'école** 04 68 26 61 63

Services rendus par la mairie : pour les personnes dans l'impossibilité de se rendre à la pharmacie, un agent communal assure le trajet à la pharmacie avec ordonnance.

Numéros d'urgence SAMU : urgence médicale 15

Police Gendarmerie17Pompiers18SAMU social115

Communauté de Communes04 68 11 12 40Sivom Saissac : Aides Ménagères04 68 24 43 16

**CLIC: au service de la personne âgée** 04 68 11 35 40 Fax: 04 68 11 35 42

E-mail: clic-carcassonnais@cg11.fr

URSSAF 36-57 CPAM 02-72

**MSA** 04 68 55 11 66

**Pôle Emploi** Demandeurs d'emploi 39-49 Entreprises- Employeurs 39-95

#### **Commerces**

 Epicerie Tabac
 04 68 26 62 43

 Club 620
 04 68 26 53 48

 Auberge de Pantouquet
 04 68 26 64 87

### **Professions Libérales**

**Dentiste Doumeng-Delagne Elisabeth** 06 89 43 77 67

<u>Infirmières</u>: Dreyer Danièle 06 65 29 88 41

04 68 24 88 41 **Pujol Aline** 04 68 26 59 75

**Vielmas Céline** 06 23 39 32 08

Osthéopathe: Pistre Emmanuel 06 78 15 98 00

#### **Entreprises**

Azéma Eric (électricien) 04 68 26 61 39 Gau Jerôme (plombier) 04 68 26 68 73 Halatre Cédric Alu France 09 50 71 90 11 Matelli Jérome (bois) 04 68 77 59 13 Montagné Georgette (coiffeuse à domicile)

04 68 26 56 83

Morillas Jean-Pierre (TP) 06 70 77 02 98

Millet Christine (fleuriste) 04 68 10 91 74

Ets Pradal et fils 04 68 25 55 02

(abattoir avicole- charcuterie-volailles)

12